



Puissance navale et choix politiques

> La mission CORYMBE



Centre
d'Études
Supérieures
de la Marine

Habiba HAFSAOUI

Chargée d'études au CESM



cesm.etudes@marine.defense.gouv.fr

Puissance navale et choix politiques

La mission CORYMBE



Habiba HAFSAOUI

Chargée d'études au CESM

Sommaire :

I. Contextualisation : de la gestion de crises successives à la permanence opérationnelle	3
A. Les crises successives dans le golfe de Guinée et les réponses de la France par la mer	3
1. Une région secouée par des crises successives	3
2. L'obligation d'intervention française : assurer essentiellement la fonction de protection	3
B. A partir de 1996 : la mise en place d'une permanence opérationnelle	4
1. La succession des crises oblige la France à revoir ses moyens d'intervention	4
2. La permanence opérationnelle de longue durée : un signe politique fort.....	4
II. La diversité des missions de la Marine dans le golfe de Guinée	5
1. Entretien de la capacité à l'action lointaine et renforcement des liens avec les principales nations riveraines.....	6
2. Les missions de sauvegarde maritime	7
a. Lutte contre la piraterie et le brigandage maritimes	7
b. Lutte contre le narcotrafic, opérations NARCOPS.....	9
3. Protection des intérêts économiques français	10
4. Prépositionnement « Resevac »	11
5. Soutien des forces françaises prépositionnées et programme RECAMP	13
6. Posture permanente de sauvegarde	13
a. Concept interarmées de <i>sauvegarde générale</i>	13
b. Opérations de <i>Search And Rescue</i>	14
III. Une mission qui s'inscrit dans la durée nécessitant une gestion particulière et des compromis	14
A. Les budgets accordés aux missions <i>Corymbe</i> et leur évolution	14
1. Les politiques d'action et budgétaire jusqu'en 1996	
2. Depuis 1996 : l'obligation de présence permanente d'un bâtiment de la Marine nationale	
B. L'avenir des missions <i>Corymbe</i>	15
1. La difficile gestion de la permanence en fonction des autres théâtres d'opération dans le monde	15
2. La politique africaine de la France par la mer et l' <i>African Partnership Station</i>	15
a. l'Afrique : un centre d'intérêt toujours d'actualité pour la France.....	15
b. L'APS : la vision américaine du golfe de Guinée : description de leur intervention.....	15
c. La France coopérant avec l'APS.....	16
3. L'utilité de la mission pour le politique	16

I. Contextualisation : de la gestion des crises successives à la permanence opérationnelle

A. Les crises successives dans le golfe de Guinée et les réponses de la France par la mer

1. Une région secouée par des crises successives

Le dispositif *Corymbe* mis en place en 1990 assure une présence navale française permanente dans l'Atlantique Sud. Cette présence est liée aux campagnes annuelles des bâtiments de la marine dans cette zone dont le nombre, au fil des événements secouant les pays de cette région, augmente depuis le début des années 90. Ainsi, au moins un bâtiment se trouve pratiquement en permanence au large des côtes d'Afrique occidentale, sur une zone qui va de la frontière nord du Sénégal jusqu'à la frontière de l'Angola.

Les campagnes annuelles *Sagasse* des années 1980 dans le golfe de Guinée deviennent en 1981 les campagnes *Okoumé*. Les deux dernières campagnes *Okoumé* en 1985 et 1987 mettent en œuvre un dispositif plus important : trois unités de combat de surface et deux sous-marins. En 1990 c'est l'avènement du dispositif *Corymbe*. En novembre 1992, le TCD *Ouragan* qui rentrait de la mission *Corymbe 7* reçoit l'ordre de retourner dans le golfe de Guinée. En effet, l'Élysée redoute plusieurs événements : l'agitation en Casamance¹, la guerre civile au Libéria, les émeutes en Angola ainsi qu'une possible crise post-électorale au Cameroun et en Angola.

C'est ainsi, en fonction des spécificités de chacun des pays du golfe de Guinée, que la mission se justifie pour le pouvoir politique français.²

2. L'obligation d'intervention française : assurer essentiellement la fonction de protection

L'élément déclencheur de la présence française dans le golfe de Guinée a été le vide politique et la multiplication des crises locales dans bon nombre d'États africains francophones pendant les années 1990.

Les années 1990 ont en effet été marquées par un basculement d'une période considérée comme relevant du temps de paix vers une situation à risques constants.

Si la France avait l'obligation d'intervenir dans la région, c'est en raison d'une part du nombre de ressortissants français présents dans les pays concernés, mais aussi de ses intérêts dans la région. De plus, bien que la France visait un réel désengagement en Afrique de l'Ouest, son réengagement est officiellement annoncé en 2002. La volonté associée est d'« accompagner sans dicter », il n'est donc plus possible d'imaginer une intervention militaire unilatérale. Ainsi, la France n'agit en Afrique de l'Ouest que sous la direction de l'ONU au titre de « nation-cadre » ou d'« État extérieur leader »³. Cette

¹ Casamance : région historique et naturelle du Sénégal au sud-ouest du pays entre la Gambie et la Guinée-Bissau.

² *Le meilleur des ambassadeurs, Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Hervé Coutau-Bégarie, p. 192-193 (la présentation des pays concernés est faite exhaustivement aux pages 193 à 202)

³ Pascallon Pierre, « Le réengagement de la France pour la sécurité en Afrique », *Géopolitique africaine*, n°14, avril 2004.

action se fait aussi en partenariat avec les grandes organisations régionales comme l'Union européenne et l'Organisation de l'Union africaine.

B. À partir de 1996 : la mise en place d'une permanence opérationnelle

1. La succession des crises oblige la France à revoir ses moyens d'intervention

Le concept de « gestion de crise » succède dans cette région à celui de « guerre froide ». En effet, les missions *Okoumé* visaient à maintenir un niveau opérationnel suffisamment élevé face à la menace soviétique dans le style de la guerre froide, c'est-à-dire, sans l'intention réelle d'intervenir.

Face au nombre très important de ses ressortissants et à l'étendue de ses intérêts dans la zone, la France a dû redéfinir son engagement dans le golfe de Guinée et y introduire la notion effective d'intervention.

En effet, les tensions susceptibles de dégénérer dans les pays d'Afrique occidentale sont manifestes. Les missions *Corymbe* étaient jusqu'alors des solutions apportées ponctuellement à des situations de tensions ayant dégénéré.

Le problème vient de la succession, voire du chevauchement des crises en Afrique de l'Ouest. En 1990, au niveau de la présence de la marine, contrairement à celle du volet terrestre, on parle uniquement de prolongation de surveillance et pas encore de permanence. En effet, le chef d'état-major de la marine de l'époque « *souhaite que nous ne restions pas éternellement dans le golfe de Guinée !!!* »⁴, cela démontre que *Corymbe* n'avait aucunement vocation à devenir une permanence.

Pour plusieurs raisons d'ordre humain (difficile de dépasser trois mois dans les eaux du golfe de Guinée), d'ordre technique (seuls deux bâtiments de type TCD étaient disponibles alors), et d'ordre économique, maintenir une présence dans les eaux africaines nécessite un remaniement des déploiements prévus dans d'autres zones.

Les crises qui ont poussé la France à maintenir une présence dans le golfe de Guinée surviennent au Togo, en Angola, en Guinée, en Sierra Leone, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Guinée Conakry, au Congo, en Guinée-Bissau et au Libéria. Elles ont poussé les missions *Corymbe*, alors prises dans la tourmente de l'instabilité croissante et structurelle de l'Afrique de l'Ouest, à évoluer vers une permanence des bâtiments de la marine nationale.

2. La permanence opérationnelle de longue durée : un signe politique fort

⁴ SHD-M-v, Fonds EMO, carton 29, Message NMR/0212 CD 3005, 30 mai 1990, From CECLANT to Marine Paris, Objet: Opération *Corymbe* – Relève de TCD.

C'est après la mission *Corymbe* 9 qui s'est déroulée de janvier à mai 1993, que la France adopte le principe de permanence d'un bâtiment porte-hélicoptères. Ensuite, l'exigence du porte-hélicoptères s'estompe (du fait de leur faible nombre) et devient celle d'un déploiement presque continu. L'EMA impose ainsi la présence d'un bâtiment de combat au moins 75 % du temps.

L'effectivité de la permanence opérationnelle n'est réelle qu'à partir de 1996 avec la mission *Corymbe* 24, lorsque des tensions entre le Nigéria et le Cameroun au sujet de la presqu'île de Bakassi apparaissent.

Si c'est le contexte crisogène qui incite l'Élysée et donc l'EMA à mettre en place une permanence opérationnelle, la France se doit aussi d'être présente de manière permanente dans la région. C'est en effet le meilleur moyen pour elle d'y entretenir des liens avec ses anciennes colonies et de développer des liens avec les autres pays riverains. Le bâtiment en mission *Corymbe* apporte à la France l'assurance de rayonner encore dans le golfe de Guinée (sachant qu'à terre l'heure est à la démobilisation et au retour de la souveraineté des États⁵) et reste une des rares traductions des accords de défense que la France a conclu avec ces pays.

La permanence opérationnelle témoigne de l'implication de Paris dans les affaires africaines. À travers les missions *Corymbe*, la France se tient prête à intervenir. Elle effectue via son « ambassadeur », qu'est le bâtiment de la Marine nationale, des visites régulières dans les ports du golfe de Guinée. La France continue ainsi de former les marines partenaires. Mais le plus important n'est pas là : le politique a besoin de savoir qu'il ne perd pas entièrement le contact avec la zone, au vu de la concurrence croissante dans les eaux africaines occidentales.

Cependant, en replaçant l'action dans son contexte, la mise en place de cette permanence est intervenue à un moment crucial où Paris a pu témoigner de son réel intérêt à lutter contre les crises répétitives. Ainsi, pour l'époque, c'est effectivement un signe politique fort : tous les observateurs sont d'accord pour dire que la France a mis de nombreux moyens dans cette mission et que celle-ci s'annonçait bien de longue durée (tant que les crises continueront dans le golfe de Guinée et que l'action française sera nécessaire). C'est dans ces conditions-là que la Marine nationale a traduit dans la mise en œuvre de ses bâtiments la politique étrangère du pays, mais aussi en quelque sorte sa politique intérieure (les missions *Corymbe* assurent la sécurité des nombreux ressortissants français d'Afrique occidentale en se tenant prêtes pour les missions d'évacuation de ressortissants – RESEVAC⁶- le cas échéant).

II. La diversité des missions de la Marine dans le golfe de Guinée

⁵ « L'armée française réduit de trois quarts sa présence au Sénégal », article du 11 juin 2010, lePoint.fr

⁶ Les opérations d'évacuation de ressortissant en texte intégral à l'adresse

http://www.cicde.defense.gouv.fr/IMG/pdf/DIA_3-4-2.pdf

1. Entretien de la capacité à l'action lointaine et renforcement des liens avec les principales nations riveraines

Corymbe sert également à acquérir du renseignement sur les flux en mer et en escale, ce qui permet à la Marine de bénéficier d'informations toujours actualisées. Ainsi les escales sont un enjeu militaire et politique très important. Le choix des escales est déterminant face à la contrainte et à l'imprévisibilité des missions *Corymbe* dont les programmes peuvent être changés parfois avec un faible préavis. Les programmes de missions sont définis par l'EMA en fonction de la situation dans la zone, c'est ainsi que sont décidées les escales en période de crise.

En dehors des périodes de crise, le choix des escales est aussi soigneusement étudié, car il est représentatif des relations qu'entretient la France avec les pays du golfe de Guinée. Ce travail nécessite une grande maîtrise des relations internationales, d'où une étude conjointe de l'EMA et du Quai d'Orsay pour établir les programmes des bâtiments *Corymbe*.

Comme le dit le professeur Coutau-Bégarie, le bâtiment de guerre français est notre « meilleur ambassadeur »⁷ lorsqu'il est déployé. Le bâtiment *Corymbe* est un outil d'influence et de relations internationales pour Paris : il permet d'entretenir des relations avec les nations amies telles que le Bénin, le Cameroun, le Togo, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal (ces choix politiques sont lisibles à travers le nombre d'escales effectuées par le bâtiment *Corymbe* dans les ports de ces États).

Les escales sont aussi des moments privilégiés pour les actions civilo-militaires qui permettent de resserrer les liens de la France avec ces différentes nations.

Pour autant, il ne faut pas penser que les escales sont seulement une application pratique des relations bilatérales de la France avec les pays du golfe de Guinée. Elles sont le reflet des priorités politiques de Paris : maintenir un lien fort avec les États participant à des programmes de maintien de la paix et asseoir l'influence française en pérennisant les relations déjà existantes.

Dans ce cadre, Dakar est bien plus qu'une simple escale. C'est la base des Éléments Français du Sénégal (EFS), et elle joue un rôle primordial dans les relèves des forces françaises prépositionnées et sert de soutien aux bâtiments déployés sur ce côté du continent africain.

Car la position de Dakar est stratégique : elle permet d'intervenir dans la zone *Corymbe* avec peu de délais en économisant le « potentiel à la mer »⁸ des bâtiments.

Dans le cadre des missions *Corymbe*, le passage par Dakar est quasi systématique. Enfin, les passations de suite (relèves sur zone des bâtiments) se font presque toutes dans le port sénégalais. Entre 1999 et 2001, seulement deux ont eu lieu ailleurs : la première lors d'une période électorale au Sénégal (donc potentiellement risquée), la seconde dans le cadre de l'appui à la mission *Licorne*, à Abidjan.

⁷ Le meilleur des ambassadeurs, *Théorie et pratique de la diplomatie navale*, Hervé Coutau-Bégarie

⁸ Le potentiel à la mer est le nombre de jours de mer pendant lesquels un bâtiment peut naviguer sans ravitaillement au départ du port où il se trouve.

2. Les missions de sauvegarde maritime

Le bâtiment de la Marine nationale déployé peut être informé des mouvements des navires de commerce français présents sur zone lorsque sont mises en place les procédures du contrôle naval volontaire⁹.

Il est important de noter la capacité dissuasive qu'ont les bâtiments de la Marine nationale. En effet, l'impact psychologique d'une marine de guerre présente au large du golfe de Guinée est réel, même si on distingue à ce titre les coques grises (bâtiments de combat) des coques blanches (bâtiments hydrographiques, océanographiques ou spéciaux). Même sans intervenir, la Marine nationale diminue parfois les risques de crise. D'un autre côté, elle rassure les ressortissants qui se sentent plus en sécurité en sachant qu'un bâtiment battant pavillon français croise dans les eaux voisines.

a. Lutte contre la piraterie et le brigandage¹⁰ maritimes

La protection des intérêts français passe aussi par la dissuasion des actes de brigandage et de piraterie. Le bâtiment patrouille alors de manière ostensible au large des côtes, et est aussi un outil de formation et d'entraînement au profit des marines locales afin de leur donner les moyens de se défendre souverainement.

Définir les concepts de brigandage et de piraterie maritimes est essentiel pour la zone étudiée, car en étant rigoureux on se rend compte que, contrairement aux phénomènes que connaissent les côtes somaliennes, le golfe de Guinée est essentiellement soumis aux actes de brigandage maritime. En effet, à cause de la spécificité géographique du golfe de Guinée et de la concentration des activités offshore non loin des côtes, seulement un tiers des violences contre des navires relèvent de la piraterie au sens de la convention de Montego Bay.

L'institution qui recense ces attaques est le Bureau Maritime International (BMI)¹¹, qui précise cependant qu'il lui est difficile de dénombrer et de répertorier ces actes. Il existe en effet de fausses alertes, mais aussi de nombreux actes non signalés. Néanmoins, le BMI indique que la piraterie (au sens large) dans le golfe de Guinée compte pour 11 % des actes de piraterie dans le monde.

Le brigandage maritime (assimilable à des attaques à main armée) dans le golfe de Guinée apparaît comme un phénomène assez stable dans le temps, à caractère violent, limité aux zones portuaires et au voisinage des plates-formes off shore.

⁹ Le contrôle naval volontaire (CNV) est un protocole de coopération et d'échange d'informations entre la Marine nationale et un armateur français. Il a été créé d'abord en temps de guerre par l'ordonnance de 1959 dans le but d'assurer la sécurité des navires et des marins français, puis en temps de paix par l'instruction ministérielle du 27 juin 2001.

¹⁰ La piraterie : attaques de navires en haute mer. Résolution 2018 (2011) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6645e séance, le 31 octobre 2011. Le brigandage maritime : attaques de navires dans les eaux territoriales d'un pays.

¹¹ Le Bureau Maritime International est une division interne de la chambre de commerce internationale (CCI). Créé en 1981, il a institué en 1992 le *Centre anti-piraterie*, localisé à Kuala Lumpur en Malaisie, chargé de recenser en temps réel, pour l'ensemble du monde, les actes de violence commis en mer contre des navires. Il assume une fonction d'information qui permet à la prévention ainsi qu'à la lutte contre la piraterie de s'organiser. (Définition donnée par Droit de la mer, de Jean-Paul Pancraccio, 1^{re} édition, Dalloz p. 448)

La mission *Corymbe* a donc aussi le rôle de lutter contre la piraterie dans sa zone d'action. Même si ce n'est pas sa mission première, c'est souvent ainsi qu'elle est perçue par les pays du golfe. Ainsi en août 2011, le magazine *Afrique Avenir* donne la vision béninoise de la mission : « *La frégate de surveillance française appelée « Germinal» croisera dans les eaux béninoises entre le 10 et le 30 août prochain dans le cadre de la mission CORYMBE, visant à lutter contre la piraterie dans le golfe de Guinée et la coopération avec la marine béninoise* ». Dans ce cas, la Marine nationale a réalisé un entraînement conjoint avec les officiers marinières et les équipages béninois en simulant des prises de bâtiments par des fusiliers marins. Cette contribution a permis d'améliorer les succès rencontrés par les forces navales béninoises face aux attaques contre leurs bâtiments.

Il faut noter l'intérêt croissant de la communauté internationale sur la piraterie dans le golfe de Guinée puisque le 19 octobre 2011, ce problème est abordé au Conseil de sécurité de l'ONU par l'ambassadeur Gérard Arnaud, représentant permanent de la France auprès des Nations-unies. Après avoir fait le constat d'une « montée de l'insécurité maritime dans les eaux du golfe de Guinée » puis décrit les sources d'un tel phénomène comme étant « la conjonction de plusieurs facteurs », la France indique son intention de favoriser une politique de « responsabilité première des États du golfe de Guinée pour assurer la sécurité dans les espaces maritimes qui sont sous leur juridiction ».

Si la France a une politique de lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée, c'est en raison des intérêts économiques liés à l'exploitation des ressources pétrolières. Cette dernière impliquent de nombreux ressortissants français et la multiplication des prises d'otages dans la zone est une réelle menace pour eux.

La piraterie étudiée dans cette région n'est pas comparable à celle qui sévit au large de la Somalie. Ici, il n'y a aucune remise en cause de la souveraineté des pays au large desquels sévit la piraterie alors que la Somalie est un « État failli ».

La politique française repose sur un appui de la souveraineté des États et leur sensibilisation afin qu'ils assurent eux-mêmes la sécurité de leurs espaces maritimes. La Marine nationale a dans ce cadre un rôle à jouer : elle est l'instrument politique de la France dans l'aide qu'elle apporte aux États touchés par la piraterie et le brigandage maritime. Comme nous l'avons vu, les bâtiments *Corymbe* utilisent leurs escales dans les ports du golfe pour y mettre en place des entraînements conjoints avec les marines locales, de l'enseignement et des formations spécifiques.

L'illustration la plus manifeste est l'inauguration le 11 octobre 2011 par les autorités de Guinée équatoriale, à Bata, de la nouvelle École navale nationale à vocation régionale soutenue par la coopération française.

Dans ce domaine, il faut signaler que l'Union européenne finance un projet permettant de partager au niveau régional des formations, des renseignements essentiels visant l'amélioration de la « fonction garde-côtes » pour les États du golfe de Guinée.

Enfin, rappelons que l'ONU propose aussi une action au niveau international afin d'endiguer ce phénomène. Les conclusions de la séance du 19 octobre 2011 du Conseil de sécurité montrent qu'un projet de résolution est possible afin de maintenir la souveraineté des États d'une part et d'autre part de respecter le droit de la mer et de la

libre circulation maritime tout en limitant au maximum les actes de piraterie et de brigandage.

Ainsi, le Conseil de sécurité des Nations-unies adopte, le 31 octobre 2011 la résolution 2018 concernant la lutte contre le brigandage et la piraterie dans le golfe de Guinée.

Cette résolution rappelle à juste titre la responsabilité des États de la région et les encourage à affirmer leur souveraineté. Elle encourage de même les organisations régionales telles que la CEDA0, la CEEAC¹² et la Commission du golfe de Guinée sur qui la lutte contre la piraterie et le brigandage maritime doit s'appuyer. Leur coordination doit s'améliorer de toute urgence dans ce sens. Le Conseil de sécurité soutient l'organisation d'une conférence régionale en vue d'endiguer ce phénomène en établissant une stratégie collective globale.

La France co-parraine cette résolution. Son action est incarnée par le fonds de solidarité prioritaire (FSP)¹³ depuis le mois de septembre 2011 pour améliorer les capacités sécuritaires dans le domaine maritime au Bénin, au Ghana et au Togo.

b. Lutte contre le narcotrafic, opérations NARCOPS

Les missions *Corymbe* n'ont pas pour objectif premier la lutte contre le narcotrafic. Cependant, les bâtiments *Corymbe*, qui interviennent avec leurs équipes de visite¹⁴, sont à la disposition de CECLANT¹⁵, à Brest, qui peut ordonner une opération de type NARCOPS.

Cette lutte connaît de bons résultats au large de l'Afrique occidentale au début des années 2000 grâce à la mise en place d'une coopération interministérielle et internationale. Cela se traduit conceptuellement pour la Marine nationale par la création des missions de sauvegarde maritime. Le succès est aussi dû à la coopération des organismes spécialisés aux niveaux national et international.

Il est possible de retenir quelques exemples de missions NARCOPS réalisées par des bâtiments *Corymbe* :

- En 2002 l'Office Central de Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants a des soupçons sur un cargo battant pavillon cambodgien. Après autorisation du gouvernement de Phnom Penh, la France, présente sur place avec Le *Lieutenant de vaisseau Le Hénaff* en mission *Corymbe 65* intercepte et contrôle positivement le *Winner*.
- En février 2006, le TCD *Foudre* en mission *Corymbe 83* participe à l'arraisonnement du *Master Endeavour*, un caboteur transportant une tonne et demie de cocaïne.

¹² CEDA0 et CEEAC : La Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDAO) créée le 28 mai 1975 par le traité de Lagos. La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale créée par un traité à Libreville le 20 octobre 1983.

¹³ Le Fonds de Solidarité Prioritaire a remplacé le fonds d'aide et de coopération, c'est un instrument du ministère des Affaires étrangères. Son but est de financer par dons l'appui du ministère aux pays de la zone de solidarité prioritaire dans les domaines du développement, institutionnel, social, culturel etc.

¹⁴ L'équipe de visite à bord du bâtiment *Corymbe* est constituée de commandos marine, de fusiliers ou de membres de l'équipage. Elle est destinée à intervenir sur les navires soupçonnés de participer au narcotrafic. Elle est formée lors d'exercices nommés VISITEX.

¹⁵ CECLANT désigne le Commandant En Chef pour l'Atlantique, basé à Brest, il est l'autorité opérationnelle de la marine pour la façade atlantique.

- Le meilleur exemple de mission NARCOPS par un bâtiment *Corymbe* est l'action du *Tonnerre*, alors en mission *Corymbe* 92, le 29 janvier 2008. En effet, il intercepte ce jour-là au sud-ouest de Monrovia le navire de pêche *Blue Atlantic* transportant deux tonnes et demie de cocaïne. Cette prise a été possible grâce aux renseignements provenant entre autres du Centre européen d'analyse et d'opérations contre le trafic maritime de stupéfiants.

3. Protection des intérêts économiques français

Le mandat *Corymbe* vise aussi, d'une part l'assistance et le secours aux ressortissants menacés par des situations de crise, et d'autre part la préservation des intérêts économiques (essentiellement pétroliers) de la France.

Ainsi dans la zone *Corymbe*, les deux zones de patrouilles auxquelles on accorde le plus d'attention sont celles des sites de production des sociétés françaises situées au large de la presqu'île de Bakassi¹⁶ et devant l'Angola (dans la région de Soyo¹⁷). Cet ensemble est le deuxième en terme de production pétrolière destinée à la France (20 %) soit 200 000 barils par jour.

Les intérêts français sont représentés par Elf et Total. Ces deux entreprises françaises exploitent en effet les ressources de cette zone aux côtés de Texaco (américain) et Petrofina (belge).

En 1991, face à l'offensive des troupes de Savimbi¹⁸, le pouvoir politique français décide d'envoyer l'avis *Amyot d'Inville* en mission *Corymbe* 9, afin de rassurer les ressortissants et pour, en même temps, mettre en place une dissuasion efficace. À plusieurs reprises les menaces vont se reproduire et à chaque fois l'EMA modifie le programme initial des missions *Corymbe* afin qu'elles soient dépêchées sur zone.

Ces actions de la Marine nationale sont bien perçues comme l'indique M. Gonzalo, président directeur d'Elf/Angola (et officier de réserve de la Marine nationale). Pour lui, la présence d'un bâtiment au pavillon français a un bon impact sur le personnel : il est « *persuadé en outre que cette présence ostensible est appréciée du gouvernement angolais qui s'en trouve rassuré et qui considère qu'elle dissuaderait l'UNITA de s'en prendre aux installations. Cette présence est également vivement appréciée des étrangers et en particulier des Américains qui l'ont fait savoir à plusieurs reprises.* »¹⁹

Ainsi, des liens se tissent avec Elf, grâce à la mission d'assistance de la Marine aux intérêts économiques de la France, mais aussi parce que des liens existent manifestement entre les équipages et le personnel de l'entreprise.

Cependant, le pouvoir de dissuasion des bâtiments de la Marine nationale au large des plates-formes pétrolières françaises est remis en cause. En effet, en mai 2009, un article de *Billet d'Afrique d'ailleurs*²⁰ titre : « Total privatise la marine

¹⁶ La presqu'île de Bakassi est une péninsule de 1 000 km², longtemps disputée entre le Cameroun et le Nigéria, riche en pétrole, en gaz et en poissons.

¹⁷ Soyo : petite ville à l'extrême nord de l'Angola, elle devient le centre de l'attention des missions *Corymbe* en janvier 1993.

¹⁸ L'UNITA de Jonas Savimbi a déclenché une guerre civile en Angola.

¹⁹ Propos de M. Gozalo, cités dans SHD-M-V, Fonds EMO, carton 44, Rapport de mission, Frégate de surveillance *Floréal*, *Corymbe* 19, n° 74/*Floréal*/SG, 17 avril 1995 (cité par Mathieu LE HUNSEC)

²⁰ *Billets d'Afrique et d'ailleurs*, Mai 2009, n° 180, citant la *Lettre du continent* n° 562.

camerounaise », L'entreprise étant présente dans le golfe de Guinée afin de pomper le pétrole, et voulant éviter les sabotages d'oléoducs, les attaques, les enlèvements d'employés (souvent commis par des groupes tels que le Mouvement pour l'émancipation du delta du Niger - Mend), équipe des unités policières et militaires nigérianes travaillant avec des sociétés de sécurité privées. Ainsi, dans la péninsule de Bakassi, où les Bakassi Freedom Fighters (BFF) procèdent à des enlèvements, Total finance les opérations de six des huit bâtiments de la marine camerounaise pour surveiller ses plates-formes.

La capacité de dissuasion de la Marine nationale ne suffit plus aux entreprises françaises menacées.

Il demeure cependant une solidarité entre entreprises et armées françaises. Le 17 janvier 2009, un hélicoptère français de type Cougar s'abîme dans le golfe de Guinée au large du Gabon²¹. Il a à son bord dix militaires français, dont quatre membres d'équipage appartenant au détachement de l'ALAT de Libreville (FFG²²) et six personnes aux forces spéciales, au 13e régiment de dragons parachutistes de Dieuze. L'accident a lieu lors d'un exercice bilatéral avec les forces gabonaises.

L'hélicoptère a disparu au large de Nyonié (entre Libreville et Port-Gentil). Le Président de la République à travers un communiqué « a demandé que tous les moyens disponibles sur zone soient immédiatement engagés pour retrouver les militaires qui se trouvaient à bord » de l'hélicoptère. En plus de l'aide du bâtiment *Corymbe* alors présent sur zone, la société pétrolière Total est sollicitée et met à disposition des équipes de recherches et un navire équipé d'un robot sous-marin et d'un sonar. Cela témoigne de la participation des entreprises françaises et du soutien qu'elles peuvent accorder aux armées.

4. Prépositionnement « RESEVAC »

La Marine nationale doit être prête et en lien permanent avec les forces françaises terrestres ou aériennes prépositionnées dans le golfe de Guinée. Elle doit pouvoir assurer l'évacuation des ressortissants français et européens résidant dans la région. En effet, l'évacuation de ressortissants est un enjeu majeur des missions *Corymbe*, à cause de l'instabilité permanente des États du golfe.

Les expatriés, dont la population localisée en Afrique de l'Ouest se chiffre à environ 11 000, se disent rassurés par la présence du pavillon tricolore lors des escales des bâtiments *Corymbe*. Les armées ont pour devoir de répondre à la demande du politique et d'être capables de participer à tout moment et en tous lieux à la mise en sécurité des ressortissants français à l'étranger.

Le concept interarmées RESEVAC est ainsi défini : « Une opération d'évacuation de ressortissants est une opération de sécurité ayant pour objectif de protéger des ressortissants résidant à l'étranger en les évacuant d'une zone présentant une menace imminente et sérieuse risquant d'affecter leur sécurité, lorsque l'État dans lequel ils sont localisés n'est plus en mesure de la garantir. »²³

²¹ « Accident d'un hélicoptère français au large du Gabon » opex 360.

²² Les Forces Françaises du Gabon sont une partie des forces françaises prépositionnées en Afrique.

²³ Doctrine interarmée DIA_3-4-2 RESEVAC n° 136/DEF/CICDE/NP du 2 juillet 2009, intégralement disponible à l'adresse http://www.cicde.defense.gouv.fr/IMG/pdf/DIA_3-4-2.pdf

On distingue deux types d'opérations RESEVAC conduites par la Marine nationale :

- Les opérations d'opportunité de faible ampleur qui peuvent être conduites par n'importe quel bâtiment présent dans la zone de crise concernée.
- Les opérations de plus grande ampleur qui nécessitent des capacités supérieures, interarmées et qui sont parfois complétées par des navires civils.²⁴

Avant une telle opération navale, il faut évaluer :

- les modalités de sortie de crise et le niveau de commandement requis sur place,
- la capacité d'emport qui détermine le cycle d'évacuation : estimer la capacité d'emport des bâtiments susceptibles d'évacuer les ressortissants est déterminant et engage les autorités militaires envers les autorités politiques. En effet, la décision politique sera prise lorsque seront connus à la fois le nombre de personnes à évacuer et les conditions opérationnelles sur zone.

Pour ce qui est du mandat du dispositif *Corymbe*, sont visés :

- les ressortissants de l'Union européenne et des États-Unis ;
- les membres des différentes organisations internationales ;
- les ressortissants des pays de la communauté internationale dont les gouvernements sont demandeurs.

Depuis la fin des années 2000, le bâtiment *Corymbe* est généralement un bâtiment porte-hélicoptères, de préférence amphibie (BPC ou TCD), idéal pour les opérations de RESEVAC ; cependant, face aux priorités opérationnelles et aux contraintes capacitaires, un aviso est aussi régulièrement déployé²⁵.

Parmi les opérations d'évacuation de ressortissants, on peut retenir :

- Les opérations *Espadon* en 1997 en Sierra Leone.
- Les opérations successives *Iroko* en 1998-1999 en Guinée-Bissau. L'instabilité est une première fois due à une mutinerie qui menace le président le 7 juin 1998. C'est le *Drogou*, alors en mission *Corymbe* 39 qui prend en charge l'évacuation. L'aviso, avec à son bord 17 marins du commando *de Penfentenyo*²⁶ arrive devant Bissau le 15. L'évacuation dure moins de trois heures et le lendemain, le *Drogou* débarque en sécurité les 331 ressortissants. Au même moment, l'ambassade est prise pour cible par des tirs d'artillerie ; des commandos, déjà présents sur zone, encadrent les 77 personnels diplomatiques français et russes qui sont rassemblés dans un premier temps au Centre Culturel Français pour ensuite être évacués par le *Drogou* (de retour sur zone) et par la *Foudre*. Par la suite, quatre opérations *Iroko* vont se succéder, tant que la situation n'est pas stabilisée.
- L'opération *Providence* en juin 2003 au Libéria témoigne de l'utilité du repositionnement des bâtiments de la Marine nationale. Alors en mission *Corymbe* 69, l'*Orage*, après avoir assuré la relève pour l'opération *Licorne* en Côte-d'Ivoire, reste en alerte à Abidjan.

²⁴ Doctrine n° 16 RESEVAC, *la vision de la Marine nationale*, Juin 2009.

²⁵ *La Marine nationale en Afrique depuis les indépendances, Depuis les années 1990, les missions Corymbe*, p. 221. Mathieu LE HUNSEC.

²⁶ Commando *de Penfentenyo* est l'un des six commandos de marine de la Marine nationale. Basé à Lorient, il est spécialisé dans la reconnaissance de sites et d'installations maritimes et dans le renseignement tactique en vue de la préparation d'une opération.

- L'appui du BPC en mission *Corymbe* à la force *Licorne* lors des derniers événements post-électorales en Côte-d'Ivoire s'est manifesté par la possibilité pour la Marine de participer à l'évacuation de ressortissants français et étrangers du pays et par l'appui apporté aux forces terrestres qui soutenaient le président élu, monsieur Ouattara. L'évacuation des ressortissants n'a pas été nécessaire, mais le mandat du bâtiment *Corymbe* lors des missions 105, 106 et 107 envisageait une RESEVAC en Côte-d'Ivoire.

-

5. Soutien des forces françaises prépositionnées et programme RECAMP

Le bâtiment de la Marine déployé au large du golfe de Guinée permet l'entraînement amphibie et aéronautique des Forces Française du Gabon (Libreville) et des Éléments Français au Sénégal (Dakar)²⁷. Il permet aussi d'effectuer des relèves au sein des deux groupes de forces prépositionnées sur zone tout en étant une base de soutien en cas de besoin.

Le programme RECAMP, initialisé, développé et piloté par la France, existe depuis 1994. Il se destine à la formation, l'équipement et l'entraînement progressif des pays africains. Cela dans le but de les mener à assurer la sécurité sur le continent. Ce programme est mené sous l'égide de l'ONU et en accord avec l'Union africaine (UA)²⁸. Il est un instrument au service de la stabilité du continent africain au même titre que les coopérations bilatérales, l'aide au développement, etc.

Ce programme se décline en trois volets et connaît des acteurs nombreux, mais qui sont essentiellement institutionnels et français. Il est fondé sur les principes du multilatéralisme, de l'ouverture à tous les pays d'Afrique volontaires, et insiste sur la transparence des contributions financières. Véritables succès, les exercices RECAMP sont de plus en plus courants et accueillent régulièrement de nouveaux pays contributeurs et donateurs. Les acteurs principaux sont la France, l'Union européenne et certains pays membres de l'ONU. RECAMP entre progressivement dans la politique africaine de l'Europe afin d'aider au mieux l'Union africaine (UA).

Le programme RECAMP concerne deux ministères français : le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense. Au niveau de la Marine, il est du ressort d'ALINDIEN et de CECLANT suivant la façade africaine concernée.

Dans le but de réduire les coûts du programme, le champ des États contributeurs, au départ essentiellement européens, a été élargi au Japon, au Canada ou encore à l'Inde qui sont aussi des contributeurs importants aux missions de l'ONU.

6. Posture permanente de sauvegarde

a. Concept interarmées de sauvegarde générale

« La *sauvegarde générale* est l'ensemble des actions pouvant être menées par les armées pour concevoir, apprécier et réaliser, dans un cadre interarmées, interministériel et multinational, leurs activités intéressant les politiques de l'État en matière de sécurité et de service public ». Son but étant l'intégration et l'optimisation de

²⁷ Depuis le 1^{er} août 2011, les forces françaises du Cap-Vert sont devenues les Éléments Français du Sénégal

²⁸ RECAMP, définition du Réseau francophone de recherche des opérations de la paix,

l'action des armées de manière permanente ou ponctuelle, elle constitue une réponse en matière de sécurité.

Le concept de sauvegarde générale tient compte des risques et menaces pouvant porter atteinte à la sécurité du territoire français, des intérêts français, mais aussi des populations, que ce soit en France ou à l'extérieur.

b. Opérations de *Search And Rescue*

Les opérations de SAR découlent du concept de *sauvegarde générale*. C'est en partenariat avec l'avion de patrouille maritime Atlantique II, prépositionné à Dakar, que les missions de secours sont réalisées dans la zone d'intervention du bâtiment *Corymbe*.

III. Une mission qui s'inscrit dans la durée et qui nécessite une gestion particulière et des compromis

A. Les budgets accordés aux missions *Corymbe* et leur évolution

La décision de mettre en place une permanence opérationnelle dans le golfe de Guinée implique des coûts. Un bâtiment de la Marine nationale devant, *en permanence*, être déployé, ceci nécessite un budget alloué au bâtiment, à son entretien, à son équipage.

La volonté d'implanter une permanence française dans le golfe de Guinée a pu étonner certains praticiens de la géopolitique ou même des acteurs de celle-ci²⁹. Cependant, personne n'a établi de date de fin de mandat pour la mission *Corymbe*. Cela peut donc étonner puisque toute mission au XXI^e siècle a en principe une date de début et de fin de mandat (même si ces mandats peuvent être prolongés comme le mandat de la mission multinationale *Atalante* de lutte contre la piraterie au large des côtes somaliennes, récemment prolongé de deux ans par rapport à la date initialement prévue).

Les missions *Corymbe* quant à elles semblent ne jamais devoir cesser depuis 1996 et aucun président de la République française ne les a jamais remises en cause. Il est traditionnel pour la France d'avoir en permanence un bâtiment de la Marine nationale présent sur zone. Celui-ci est utile, non seulement pour la coopération entre la France et ses partenaires, mais aussi pour que celle-ci recueille les précieux renseignements concernant cette région (dans le cadre de la lutte contre les actes illicites, mais aussi quant à la fréquentation de certaines routes maritimes).

De plus, étant donné qu'elles sont peu connues du public, ces missions ne sont jamais remises en question par l'opinion publique contrairement à l'intervention française en Afghanistan par exemple.

²⁹ Le CEMM de l'époque souhaitait « que nous ne restions pas éternellement dans le golfe de Guinée... » voir note 5

B. L'avenir des missions *Corymbe*

1. La difficile gestion de la permanence en fonction des autres théâtres d'opérations dans le monde

Le pouvoir politique français semble tenir à conserver une capacité d'action et donc une présence dans les ports du golfe de Guinée grâce à la Marine nationale. Cependant, cela implique des coûts importants et face à d'autres théâtres d'intervention plus critiques, et il semble difficile de continuer à assurer une permanence opérationnelle employant environ 200 hommes en Afrique occidentale.

En proie à des difficultés croissantes de gestion des budgets et des effectifs militaires, le pouvoir politique, en pleine crise économique mondiale, est tenté de mettre un terme aux missions *Corymbe*, et exige donc d'optimiser au mieux la permanence opérationnelle. Pour la première fois depuis sa création, la mission *Corymbe* a été interrompue lors de l'ouverture d'un nouveau théâtre d'opérations : celui de Libye en juillet 2011 lors de la mission Harmattan suite à la résolution 1973 de l'ONU, sous mandat de l'OTAN. Pendant cette période moins propice aux crises (période de pluie), un aviso avait cependant été placé en alerte à Brest afin de pouvoir intervenir au plus vite en cas de besoin.

Ceci prouve que la Marine n'est plus en mesure d'assurer en tout temps la totalité de l'ambition politique française.

2. La politique de diplomatie maritime africaine de la France et l'*African Partnership Station (APS)*

a. l'Afrique : un centre d'intérêt toujours d'actualité pour la France

Tant que la France aura des intérêts en Afrique de l'Ouest, la mission *Corymbe* sera d'actualité. Face à la montée en puissance de la Chine dans le secteur, la France a tout intérêt à maintenir un contact direct (entre les équipages et les populations au moment des escales, par exemple au cours d'actions civilo-militaires) avec les populations locales afin de pérenniser ce qu'elle a déjà construit et acquis. Elle doit aussi essayer de développer des liens avec les autres pays de la zone afin de dégager toutes les synergies possibles en matière de défense et de sécurité.

b. L'APS : l'action navale américaine dans le golfe de Guinée :

L'idée de création de l'*African Partnership Station* date de 2006 après que des dirigeants africains aient déclaré vouloir améliorer la gouvernance des eaux territoriales de leur pays et tenter de créer un environnement maritime stable. C'est dans le contexte de problèmes stratégiques, sécuritaires, humanitaires, économiques dont l'Afrique centrale et de l'Ouest est le théâtre en novembre 2007 que le transport de chalands de débarquement (TCD) américain *Forth Mc Henry* intervient. Il fait escale au Cameroun, au Gabon, au Ghana, en Guinée équatoriale, à Sao-Tomé-et-Principe et au Sénégal. Il sillonne ainsi les côtes du golfe de Guinée avec un équipage de spécialistes avec comme tâches principales la formation, le conseil et les actions à caractère social et humanitaire. En effet, la mission a pour objectif l'amélioration de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée en évitant toute intrusion trop conséquente à terre. Le bâtiment en mission APS

est une véritable université mobile se déplaçant de port en port afin d'établir des relations à long terme entre les États-Unis, ses partenaires internationaux et le pays hôte.

c. La France coopérant avec l'APS

La coopération française avec l'APS est ponctuelle, aucune fusion entre les deux missions n'est prévue. Cependant, un officier de liaison français participe habituellement à l'APS permettant d'agir conjointement lors de certaines activités.

La France participe essentiellement au chapitre santé de l'APS lorsqu'elle y est intégrée.

3. L'utilité de la mission pour le politique

La France a tout intérêt à maintenir une permanence dans les eaux du golfe de Guinée pour ses ressortissants et ses intérêts économiques, mais aussi pour asseoir son rayonnement au niveau international. En effet, la zone concernée étant de plus en plus convoitée par d'autres puissances mondiales, la France doit maintenir au meilleur niveau sa coopération avec les nations riveraines afin que les projets militaires ou économiques se poursuivent et progressent, sans que la France soit évincée au profit d'autres acteurs internationaux. ; la concurrence est de plus en plus rude, les États Unis et la Chine étant très présents et développant des relations de coopération.

IV CONCLUSION

Aujourd'hui, la mission Corymbe 112 menée par le TCD *Siroco* est en cours. Le fait qu'elle ait été interrompue lors de l'opération *Harmattan* n'est-il pas un signal d'alerte concernant la gestion des moyens accordés aux forces armées ?

La France a-t-elle réellement les moyens de son ambition ou bien doit-elle apprendre à hiérarchiser plus encore les zones dans lesquelles elle souhaite effectivement être présente et agir ?